

LE COURAGE D'AGIR

SOMMET QUÉBÉCOIS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

les moments marquants

27 janvier 2022



Ce document vise à rassembler les interventions
marquantes du Sommet québécois de l'aménagement du territoire,
le courage d'agir, tenu le 27 janvier 2022

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	1
CONTEXTE.....	2
ALLOCUTION DU CO-PRÉSIDENT	4
ALLOCUTION DE LA CO-PRÉSIDENTE.....	6
PANELS THÉMATIQUES	8
Consolider nos centralités économiques : savoirs, innovation, qualité de vie.....	8
L'urgence de protéger et mettre en valeur nos patrimoines : naturels, paysagers, bâtis et agricoles	10
Repenser l'immobilier : qualité, habitation, écoquartiers	12
Quelles conditions de succès pour la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire?.....	14
ALLOCUTIONS DES MINISTRES.....	15
ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC	16
LA POLITIQUE NATIONALE : UN POINT TOURNANT POUR L'AVENIR DU QUÉBEC	19
NOTRE MODÈLE D'AMÉNAGEMENT DOIT CHANGER.....	24
REVUE DE PRESSE.....	27
À PROPOS.....	28

SOMMAIRE

En janvier 2021, la ministre québécoise des Affaires municipales et de l'Habitation lançait la conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Un an après jour pour jour se tenait le premier Sommet québécois de l'aménagement du territoire **Le courage d'agir**. Organisé conjointement par les membres de l'alliance Ariane et du G15+, cet événement a accueilli virtuellement plus de 500 personnes à travers le Québec. Le présent document rassemble un survol des discussions et allocutions présentées lors de l'événement ainsi que certains passages marquants.

Le 27 janvier 2022, le Sommet québécois de l'aménagement du territoire **Le courage d'agir** avait pour objectif de réitérer le besoin d'une vision québécoise d'aménagement renouvelée et d'aborder plusieurs volets et enjeux de l'aménagement du territoire québécois par l'entremise de quatre panels thématiques :

- Consolider nos centralités économiques : savoirs, innovation, qualité de vie;
- L'urgence de protéger et mettre en valeur nos patrimoines : naturels, paysagers, bâtis et agricoles;
- Repenser l'immobilier : qualité, habitation, écoquartiers;
- Quelles conditions de succès pour la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire?

Ce sont plus de **500 acteurs des milieux de l'aménagement et de l'architecture** qui se sont réunis en virtuel aux quatre coins de la province et qui ont pris part aux discussions. Tel que souligné en ouverture du Sommet, dans un esprit de réconciliation, l'événement a eu lieu sur les territoires traditionnels, lieux de vie, de rencontres et d'échanges, de plusieurs peuples autochtones.

Près de **800 échanges** ont été observés sur la plateforme de communication en direct de l'événement. Avec les témoignages de **3 ministres du gouvernement du Québec** et de **nombreuses apparitions dans les médias québécois**, ce Sommet a en effet eu une portée significative.

Le présent document en présente les moments marquants; certaines allocutions sont également disponibles sur la [chaîne Youtube](#) du Sommet.

CONTEXTE

Les décisions qui affectent l'aménagement de nos villes et villages ont un impact majeur sur la qualité de vie et sur la vitalité des communautés. Or, l'aménagement du territoire a été trop longtemps dans l'angle mort des politiques publiques québécoises, menant à la destruction de milieux naturels et agricoles, à la dévitalisation de quartiers et de villages, et à la hausse de notre bilan carbone.

Le 27 janvier 2021 le gouvernement québécois annonçait par l'entremise de son Plan pour un économie verte la mise en chantier de ce qui fut auparavant une promesse électorale : une Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. L'adoption de cette politique au printemps 2022 est l'occasion de mettre de l'avant des enjeux cruciaux, de préciser les attentes et de rappeler que celles-ci sont élevées.

Diverses consultations ont eu lieu en 2021, incluant séminaires, laboratoires, consultations autochtones, rencontres régionales et consultation web. La centaine de mémoires déposés lors de cette dernière en vue d'une nouvelle politique en aménagement démontre la forte mobilisation citoyenne, professionnelle, mais également politique que suscite ce chantier. Il est également essentiel de consulter adéquatement et d'entretenir un dialogue continu avec les Premières Nations et les Inuits.

Les villes sont au cœur de la lutte aux changements climatiques, mais également victimes de premier plan des désastres environnementaux. Heureusement, les solutions sont à notre portée: densification verte, protection et création de milieux naturels, développement de réseaux de transports actifs et collectifs, etc. Le récent rapport du GIEC* va d'ailleurs en ce sens :

« Si nous opérons les bons choix en matière de politique, d'infrastructures et de technologies, nous pourrons changer nos modes de vie et nos comportements, avec à la clé une diminution de 40 à 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 ».

L'aménagement du territoire occupe également une place prépondérante dans l'économie québécoise. La consolidation des centres-ville, des noyaux villageois ainsi que des cœurs de quartiers contribuent à l'offre de commerces et de services de proximité pour l'ensemble de la population. L'optimisation de l'utilisation du territoire permet non seulement d'en assurer sa rentabilité, mais retient ou attire également de nouvelles activités.

La création et la préservation de milieux de vie complets et de qualités nécessitent la protection et la mise en valeur des patrimoines naturels, paysagers, bâtis et agricoles. L'intégration et la revalorisation des bâtiments anciens dans de nouveaux projets d'aménagement consistent en des avenues clés pour répondre aux besoins de développement tout en recyclant les bâtiments

*. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (2022) Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Communiqué de presse]. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. URL : <https://bit.ly/3JJmndy>

existants. Ces symboles identitaires pour les collectivités constituent un lègue précieux pour les générations québécoises futures.

Le Québec, ainsi que plusieurs autres nations du monde, fait face à une importante crise du logement. La qualité des logements, la densification verte et adaptée, le réaménagement du bâti et les conditions pour une abordabilité pérenne sont des éléments clés pour adapter l'immobilier aux besoins d'une société vieillissante aux besoins évolutifs.

Il est plus que jamais nécessaire et urgent de réformer le cadre d'aménagement afin qu'il devienne un pilier de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques au Québec. Il est temps d'avoir le courage d'agir en aménagement.

ALLOCUTION DU CO-PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi d'être co-président, avec Jeanne Robin, du Sommet québécois de l'Aménagement du Territoire.

À seulement quelques semaines de la présentation de la première Politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire, les membres du G15+ et l'Alliance Ariane profitent de l'occasion pour encourager le gouvernement du Québec à adopter une politique ambitieuse et visionnaire.

Nous croyons qu'afin d'être à la hauteur des défis du 21e siècle, nous aurons besoin de courage afin de nous assurer que cette nouvelle politique du territoire réponde aux besoins de toutes les régions et les collectivités du Québec. Et il faut être clair dès le départ : les pratiques d'urbanisation et d'aménagement sont essentielles au développement économique harmonieux du Québec et de ses régions, tout comme elles sont essentielles à la protection du territoire et à l'accès au logement.

Pour donner un exemple concret, un aménagement du territoire bien réfléchi et bien structuré peut contribuer à la revitalisation des cœurs de nos collectivités.

Nos centres-villes et les cœurs de nos villages, c'est là qu'on retrouve une forte concentration de commerçants locaux, de restaurateurs et d'institutions culturelles qui ont été impactés par la pandémie de Covid-19 et qui ont besoin de tout l'appui qu'on peut leur fournir. Plus que jamais, c'est important d'offrir notre soutien à nos entreprises et commerçants en valorisant cette proximité ainsi que l'achat local. D'ailleurs, de nombreuses chambres de commerce dans les différentes régions du Québec ont contribué à la promotion de l'achat local au cours des derniers mois.

Vous l'avez sans doute vu dans votre région: le programme « Mes achats à quelques pas », déployé par les chambres de commerce lors de la plus récente période de magasinage des Fêtes, a été extrêmement populaire. Ce dont ça témoigne, c'est que l'appétit est là : les gens sont prêts à acheter local, à encourager leurs commerçants de proximité, mais encore faut-il créer les bonnes conditions pour que ces commerces soient connus, soient accessibles et disposent d'un bassin de clients potentiels suffisamment important.

Ce qui nous amène à l'enjeu de l'habitation : il est à présent devenu essentiel de réfléchir aux besoins évolutifs des personnes et de l'impact des changements démographiques sur notre approche immobilière. Au cours des derniers mois, plusieurs chambres de commerce ont affirmé que le taux d'inoccupation des logements dans leurs régions est inférieur au seuil critique de 3 %. Certaines villes, dont Granby qui a un taux d'inoccupation évalué à seulement 0,2 %, sont aujourd'hui, dans l'incapacité d'accueillir des travailleurs ainsi que des familles qui désirent s'établir dans les différentes régions du Québec. Véritable frein à la mobilité de la main-d'œuvre et au recrutement de travailleurs dans les régions, cet enjeu ne représente pas seulement un défi sociétal, mais également un obstacle au développement économique.

D'ailleurs, la FCCQ a demandé au gouvernement du Québec de développer un programme de support visant l'augmentation de l'offre de logements locatifs et en copropriétés spécifiquement en région afin de mieux tenir compte des cycles de vie des personnes et de l'adaptation nécessaire des nouveaux arrivants. Et le logement doit s'accompagner de services, c'est pourquoi nous avons interpellé le gouvernement sur le besoin en services de garde éducatifs. Ce sont des terrains où on a moins l'habitude d'entendre le milieu des affaires, mais ça témoigne d'une réalité : le développement économique va de pair avec le développement social.

D'ailleurs, la capacité d'innovation du milieu économique se manifeste de différentes façons, par exemple en développant des partenariats avec les Premières Nations. Il y a un peu plus d'un an, sur la Côte-Nord, deux communautés qui partagent un même territoire ont uni leurs forces pour former la Chambre de Commerce de Sept-Îles-Uashat mak Maniutenam : une seule organisation regroupant le milieu des affaires innu et non autochtone qui sont voisins dans un même environnement urbain. À l'échelle locale, c'est la preuve qu'on peut travailler ensemble pour construire un projet économique et social qui devrait inspirer d'autres organisations à bâtir des ponts au-delà de leur propre communauté immédiate.

Ensuite, on ne peut pas parler d'aménagement du territoire sans parler de l'enjeu incontournable du déploiement d'infrastructures de mobilité durable dans les collectivités afin de faciliter les déplacements entre les régions et les communautés.

Pour y parvenir, il faudra améliorer la desserte du transport collectif en région, ce qui passe autant par de grands projets comme le Train à grande fréquence de VIA Rail que

par l'utilisation accrue des autocars. Pour être véritablement durable, cette nouvelle mobilité accrue devra s'accompagner de la nécessaire électrification des transports, mais aussi de l'optimisation de l'offre de transport intermodal pour le déplacement des travailleurs. Le gouvernement aura la responsabilité d'assurer le déploiement des infrastructures nécessaires et adaptées aux régions pour faciliter cette transition et encourager la mobilité durable.

Le tout devra se réaliser avec un développement économique soutenu qui permettra de soutenir financièrement les sociétés de transport au niveau des aménagements requis pour ainsi faciliter l'ajout éventuel de nouvelles immobilisations.

Chacune de ses actions aura pour effet d'encourager la solidarité, d'être plus prospère, plus verte et plus résiliente. Bien que ce ne sont que quelques pistes de solutions, nous croyons que la nouvelle Politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire peut contribuer au bien-être des Québécois.

Il faut être audacieux et collaborer pour relever ce défi emballant!

Merci et bon Sommet!

Charles Milliard

Co-président du Sommet québécois de l'aménagement du territoire, président-directeur général de la Fédération des chambres de commerce du Québec

ALLOCUTION DE LA CO-PRÉSIDENTE



Merci à vous tous et toutes qui êtes avec nous aujourd'hui.

Je ne vous vois pas, mais je sais que vous êtes là, et ça fait chaud au cœur! J'ai vu vos noms s'inscrire, de partout au Québec, de tous les domaines d'action, de toutes les organisations.

Nous sommes nombreux à avoir participé aux consultations menées par le gouvernement dans la dernière année, et ça paraît que les attentes sont élevées!

Aujourd'hui, on voit, avec cette réunion du G15+ et de l'alliance ARIANE, que ce ne sont plus seulement les professionnelles et professionnels du domaine qui se préoccupent d'aménagement et d'urbanisme. Et c'est heureux, parce que tout le monde ou presque fait de l'aménagement du territoire sans le savoir. Le ministère des Transports fait de l'aménagement, la SAQ et la SQDC en font, le ministère de la Culture et celui de l'Éducation en font, et les chambres de commerce y prennent part, elles aussi. Cela prend une vision d'ensemble pour coordonner toutes ces actions et bien d'autres.

D'autant plus que l'aménagement a des conséquences dans de nombreux domaines. La qualité de l'air, c'est de l'aménagement. L'activité physique, c'est de l'aménagement.

Réduire notre empreinte carbone, ça passe en bonne partie par l'aménagement et l'urbanisme, et on sait comme c'est urgent de le faire! Réduire les inégalités sociales, c'est aussi de l'aménagement. Protéger la biodiversité, également.

Ça va, les urbanistes, les aménagistes, les architectes, les architectes paysagistes, vous ne sentez pas trop de pression sur vos épaules, vous qui réclamez une Politique nationale depuis déjà plusieurs années?

C'est parce que cette pression est énorme, parce que les conséquences sont transversales, et parce qu'on parle de résultats à court, mais aussi à long terme, que nous avons besoin d'une politique nationale qui vient établir une vision et des règles communes.

Est-ce que cela veut dire que tout doit se faire partout, de la même manière? Non. C'est même plutôt le contraire. C'est précisément pour garantir le maintien de l'identité de nos villes et de nos villages, les spécificités de nos paysages et de nos régions, qu'il faut se donner une vision.

Sans vision d'ensemble, à force de décisions disparates et de programmes aux critères parfois contradictoires, on court le risque de désorganiser nos collectivités, en ville comme en ruralité, plutôt que de les consolider.

Dans la dernière année, au cours des consultations gouvernementales, un des messages forts qui est ressorti, c'est la nécessité de changer de mode de développement, parce que, comme le dit le document de consultation:

« Nos pratiques actuelles encouragent l'étalement urbain, soit le mode de développement le plus coûteux sur tous

les plans : économique, environnemental et humain. »

Changer nos pratiques, est-ce que cela veut dire cesser de se développer? Évidemment, non. Mais il va falloir le faire différemment.

Penser proximité. Penser équité. Penser mobilité durable. Penser verdissement. Penser sobriété. Réhabiliter et mettre en valeur notre patrimoine bâti, le remarquable comme le modeste. Renforcer les liens et reconnaître nos interdépendances, par exemple entre les lieux de production agricole, et les lieux de consommation alimentaire. Redonner une échelle humaine à nos milieux de vie.

Aujourd'hui, moins d'un enfant sur trois va encore à l'école à pied ou à vélo – alors que c'était 80% il y a 40 ans –. Et ça, c'est principalement parce que l'école est trop loin ou le trajet jugé peu sécuritaire par les parents: nous pouvons et nous devons mieux faire.

Un manque de logements s'observe maintenant dans plusieurs de nos régions. Il nous faut prendre les moyens de répondre simultanément à cette crise de l'habitation et à la crise environnementale, et c'est pourquoi il est si important d'adopter une politique d'aménagement visionnaire et ambitieuse. Sinon, nous allons laisser une énorme facture aux générations qui nous suivent. Nous avons tous en tête les solutions qui sont à notre portée.

Pour prendre ce virage, il va nous falloir un véritable électrochoc. Les habitudes sont tenaces, il y a de multiples intérêts à ménager, c'est parfois complexe de garder le cap du développement durable. Pour nous sortir de nos ornières, il va falloir du courage et du leadership au plus haut niveau de l'État. Ici, je voudrais m'adresser spécifiquement aux fonctionnaires du gouvernement du Québec,

en particulier ceux et celles qui sont au cœur de ce qui est sans doute, professionnellement parlant, le dossier de leur vie. Vous savez, il y a des gens qui doutent. Qui pensent que ça va être un rapport de plus sur une tablette, cette Politique. Je veux vous dire qu'il y a, aussi, des gens qui croient en vous. Nous sommes là, aujourd'hui, pour vous donner des idées, de l'amour, et juste ce qu'il faut de pression positive. Le courage d'agir, auquel appellent aujourd'hui le G15+, l'alliance ARIANE et les 21 organisations qui ont préparé ensemble ce sommet, c'est en bonne partie sur les épaules de ce monde politique qu'il repose.

Votre gouvernement est en position de faire des choix décisifs pour le futur des collectivités québécoises. Il y a un peu plus de 40 ans, un autre gouvernement a mis en place un cadre d'aménagement et un de protection du territoire agricole que personne n'a oublié, parce que c'était un geste historique. Vous pouvez, vous aussi, marquer l'histoire de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisme. C'est l'appel que nous vous lançons aujourd'hui.

Merci et bon Sommet!

Jeanne Robin

Co-présidente du Sommet québécois de l'aménagement du territoire, porte-parole de l'alliance ARIANE

PANELS THÉMATIQUES

Consolider nos centralités économiques : savoirs, innovation, qualité de vie

Animation :

Diane Bérard, journaliste de solutions

Panélistes :

Évelyne Beaudin, mairesse de Sherbrooke, **Karl Blackburn**, président et chef de la direction, Conseil du patronat du Québec et **Gena Déziel**, directrice générale de Trois-Rivières Centre et présidente du Regroupement des sociétés de développement commercial du Québec

La vision proposée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation aspire à ce que « les choix de développement assurent la vitalité des centres-villes, des noyaux villageois et des cœurs de quartiers [ainsi que] le dynamisme d'une économie productive et durable ».

En vertu du type de développement souhaité, comment favoriser la prospérité et la consolidation des cœurs de villes et de villages et la revitalisation des artères commerciales? Quels investissements et mesures fiscales doivent être priorités? Pourquoi mettre la proximité de services du quotidien au cœur du nouveau contrat urbain? C'est autour de ces questions que se sont déroulées les discussions des trois invités de ce panel.



« Une stratégie de localisation des édifices publics, en priorisant les cœurs de villes et villages, mais aussi les rues principales. » Gena Déziel

« Les centres-ville qui tirent bien leur épingle du jeu, c'est là où, par exemple, avec un plan de développement coordonné, organisé, les municipalités ont décidé d'investir dans des programmes pour aider des artères commerciales à se développer. » Karl Blackburn

« On a de la difficulté à mettre une table et des chaises sur une friche sans avoir la signature du ministre. » Gena Déziel

« La taxe foncière c'est un outil fiscal extraordinaire, [...] mais ce n'est pas suffisant, parce qu'elle est beaucoup liée à l'étalement urbain. Elle incite les villes à se développer dans le sens contraire du développement durable. » Évelyne Beaudin



INTERVENTIONS DU PUBLIC

« Il faut mobiliser tout le monde. Une bonne planification stratégique impliquant les différents acteurs et parties prenantes contribue à la pérennité. »

Renée Rouleau, présidente de QualiCité et ancienne mairesse de Saint-Georges-de-Clarenceville

« Les citoyennes et les citoyens doivent faire partie du processus. Transparence et information des vraies réalités. »

Isabelle Lizée, directrice générale d'Espace MUNI

L'urgence de protéger et mettre en valeur nos patrimoines : naturels, paysagers, bâtis et agricoles

Animation :

Taïka Baillargeon, directrice adjointe des politiques, Héritage Montréal

Panélistes :

Alexandra Labbé, mairesse de Chambly, **Philippe Lupien**, architecte et architecte de paysage et professeur à l'École de design, UQAM, **Martin Caron**, président général, Union des producteurs agricoles et **Pierre Corriveau**, président de l'Ordre des architectes du Québec



Les patrimoines naturels, paysagers, bâtis et agricoles, dans toutes leurs formes et couleurs, sont les piliers de nos collectivités d'aujourd'hui. Trop souvent mis à mal dans les dernières décennies, notamment par des pratiques d'aménagement inadéquates, il est temps d'en apprécier les bénéfices qu'en tirent les communautés à leur juste valeur.

Le document de consultation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation suggère la « mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et des paysages comme levier économique et source de dynamisme pour les collectivités ». Préserver nos patrimoines et construire ceux de demain est incontournable pour aménager des milieux de vie de qualité et relever les défis du 21^e siècle. Comment parvenir à mettre en valeur et protéger adéquatement les patrimoines naturels, paysagers, bâtis et agricoles?

« Pourquoi protéger : parce qu'on a quelque chose d'extraordinaire entre les mains et qu'on doit le préserver pour les générations futures. » Pierre Corriveau

« Il est important de se rappeler qu'à l'Assemblée nationale en avril 2021 une motion a été adoptée unanimement, reconnaissant l'importance du renforcement par rapport à la mise en valeur et la protection des milieux naturels, forestiers et agricoles. » Martin Caron

« Le garde-manger des Québécois, c'est 2% du territoire. » Martin Caron



« Au niveau municipal, on a besoin de cette vue d'ensemble [offerte par la PNAAT]. Si je veux protéger le paysage de ma municipalité, je dois protéger les Montérégiennes de mes

voisins. C'est important d'avoir une vision nationale qui permet d'aller au-delà des frontières administratives. » Alexandra Labbé

« On aimerait que l'État agisse de façon exemplaire comme un grand aménagiste. » Philippe Lupien

« Du côté de notre parc industriel, on a décidé de faire d'une pierre deux coups au niveau de l'aménagement. On a essayé d'aller chercher des sous au niveau de l'agrandissement de notre parc industriel, ce qui nous a permis de racheter des boisées qui ont une valeur inestimable et qui vont servir l'ensemble de la population. » Alexandra Labbé



INTERVENTIONS DU PUBLIC

« Le patrimoine naturel joue un rôle immense dans la lutte aux changements climatiques et pour contrer l'effondrement de la biodiversité, les deux urgences environnementales de l'heure. »

Isabelle Bérubé, directrice du développement chez Société pour la nature et les parcs, section Québec

« Maintenir la qualité visuelle des différents paysages est le reflet de notre culture et de notre appartenance. Il est primordial de saisir la portée englobante d'un paysage et de la protéger de l'uniformisation des interventions. »

Catherine Fernet, présidente de l'Association des architectes paysagistes du Québec

« Les corridors écologiques, par exemple, d'abord conçus pour répondre à des impératifs écologiques, sont compatibles avec la poursuite d'activités agricoles, de foresterie privée, et d'autres activités. Les pratiques ont souvent à être adaptées pour s'harmoniser avec les objectifs de conservation, mais justement c'est une opportunité d'innovation dans le sens de la durabilité et de la résilience. »

Kateri Monticone, directrice sciences, intendance et géomatique chez Conservation de la nature Canada

« L'aménagement du territoire est LA clé de voûte pour la protection des milieux naturels dans le sud du Québec. Cette composante devrait être centrale dans le débat et la suite des travaux de la Stratégie nationale. »

Mélanie Lelièvre, directrice générale chez Corridor appalachien

Repenser l'immobilier : qualité, habitation, écoquartiers

Animation :

Marc-André Carignan, chroniqueur spécialisé en développement urbain

Panélistes :

Catherine Fournier, mairesse de Longueuil, **Laurent Lévesque**, directeur général et cofondateur de l'UTILE et président du Chantier de l'Économie sociale et **Jean-Marc Fournier**, président directeur général de l'Institut du développement urbain

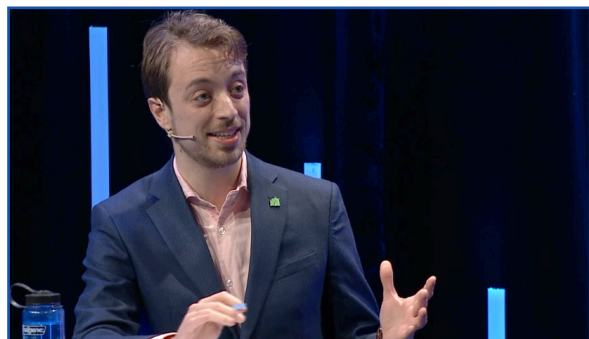
Le virage vers la qualité dans l'habitation, la consolidation adaptée à chaque milieu, le réaménagement du bâti et les conditions pour une abordabilité pérenne sont autant de défis de long cours pour tous les milieux. Il faut repenser l'immobilier en fonction des besoins changeants de la société québécoise. Le vieillissement de la population, la crise de l'abordabilité, le climat, la proximité des services : de nombreux facteurs exigent un changement fondamental des pratiques.

Comment les développeurs peuvent contribuer à des milieux de vie favorables à la santé et respectueux des écosystèmes? Comment favoriser la résilience du parc immobilier de nos communautés?

« Il faut qu'on arrête de penser la densité comme je n'en veux pas, mais qu'on pense plutôt la densité comme représentant des services, des espaces pour jouer, de la proximité, l'indépendance à l'automobile. On a besoin d'une densité qui donne le goût. » Jean-Marc Fournier



« On ne peut pas perdre de vue qu'il y a une crise climatique qui est déjà là. On a des cibles et on a presque l'espérance que l'on va les atteindre tout seul, ... ce ne sera pas possible. » Jean-Marc Fournier



« Il faut absolument densifier pour atteindre nos objectifs de durabilité, une densification responsable et proportionnelle. » Laurent Lévesque

« On vit avec du zonage fait pour l'automobile. Aujourd'hui, deux tiers du budget des transports va à la voirie et un tiers au transport collectif, il faut l'inverser, commençons par ça. » Jean-Marc Fournier

« À cause de la crise climatique, je crois qu'on est dû pour une révolution, dans l'aménagement et dans la planification urbaine. » Jean-Marc Fournier

« J'ai une proposition d'action et de politique qui pourrait à mon humble avis faciliter l'atteinte d'objectif tel que l'abordabilité du logement : Mettre au service nos outils de planification et de règlement de zonage au bénéfice du logement abordable. Par exemple, dire que les projets de logement communautaire, de logement en économie sociale, vont pouvoir construire un étage de plus. C'est une subvention indirecte qui coûte zéro dollar aux municipalités et qui facilite tous les projets de logement abordable. » Laurent Lévesque

« La question de l'impôt foncier est absolument contraire à la logique de freiner l'étalement urbain. » Catherine Fournier



« Au-delà de la fiscalité, je crois qu'il faut revoir les pouvoirs qui sont dévolus aux municipalités. Par exemple, à Longueuil ont à la revendication principale d'obtenir le droit de préemption, donc le droit de premier achat sur les terrains qui sont disponibles. Si on veut pouvoir intervenir, ce droit là est essentiel. C'est la même chose avec la réforme de la Loi sur l'expropriation. » Catherine Fournier

INTERVENTIONS DU PUBLIC

« Investir dans le développement du logement social et communautaire est également nécessaire en amont, d'où l'importance d'y faire référence dans la SNUAT (maintenant PNAAT). Ceux-ci permettent non seulement aux gens à faible et à modeste revenus d'accéder à un logement convenable, à prix qu'ils sont capables de payer, mais ils les mettent également à l'abri des reprises de possessions, des conversions en condos ou en hébergements touristiques. Ils permettent aux communautés d'être réellement résilientes. » Véronique Laflamme, organisatrice communautaire et porte-parole nationale du Front d'action populaire en réaménagement urbain

« On a besoin de projets pilotes audacieux pour montrer que la densité peut se faire avec beaucoup de verdure, de lumière, des espaces communs pour jardiner, réparer son auto, etc. On est en concurrence avec le «fantasme» du «lopin de terre pour chaque ménage» qui s'est beaucoup accentué avec la pandémie! »
Éric Perreault, chargé de projet chez Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

Quelles conditions de succès pour la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire?

Animation :

Marc-André Carignan, chroniqueur spécialisé en développement urbain

Panélistes :

François Bourque, chroniqueur, Le Soleil et **Josée Boileau**, chroniqueuse et auteure

Les enjeux en aménagement du territoire touchent une multitude de sphères du quotidien, et interpellent par le fait même une variété de parties prenantes aux intérêts divergents. Au milieu de discussions entre professionnelles et professionnels du domaine de l'urbanisme, il est important de porter une attention particulière aux regards extérieurs, notamment les chroniqueurs médias. Ces derniers ont un rôle crucial dans la diffusion et dans l'analyse des dossiers d'intérêt public.

Il n'est pas récent que les décideurs du gouvernement québécois proposent des politiques, des stratégies ou des plans d'action pour répondre à différents enjeux sociétaux. Face à cette foule d'idées et de promesses, comment garder espoir?

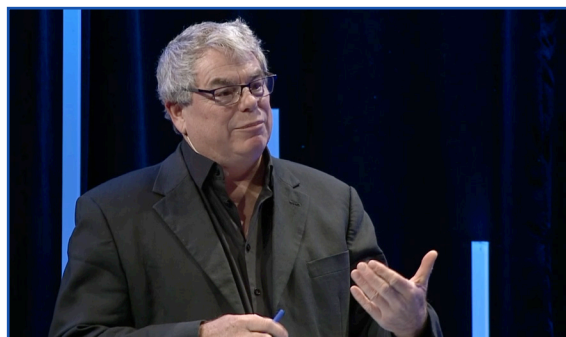


« La pandémie est un moment opportun qui nous oblige à repenser beaucoup de choses : la vitalité des centres-ville, l'impact du télétravail, le milieu culturel [...] nos activités ont un lien avec réfléchir comment on va continuer à soutenir ces activités là et dans quel lieu, de quelle manière et sur quel territoire. » Josée Boileau

« Il y a un défi de cohérence des politiques publiques, [...] et d'exemplarité du gouvernement. » François Bourque

« L'impulsion doit venir d'en haut, mais par la suite il faut être capable de s'ajuster sur le terrain. » Josée Boileau

« En termes de fiscalité, est-ce que l'on peut orienter une politique pour qu'elle aille davantage vers la vérité des coûts [...] Faire payer la vérité des coûts. » François Bourque



ALLOCUTIONS DES MINISTRES

Lors du Sommet québécois sur l'aménagement du territoire, les ministres déléguée à l'Économie, de la Culture et des Communications, ainsi que des Affaires municipales et de l'Habitation ont eu l'occasion de s'adresser aux participantes et participants. Voici quelques phrases clefs de ces allocutions.

« C'est important à la fois de préserver notre patrimoine culturel, mais c'est aussi la vitalité de nos régions, de nos centres-ville et de nos cœurs de villages [qu'il est important de préserver]. »

« Adopter de bonnes pratiques durables en aménagement du territoire c'est favoriser le dynamisme de notre économie, la rendre plus productive, pérenne, et respectueuse des besoins des générations futures. »

Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie et députée de Les Plaines



« Cette unification des deux stratégies en une seule politique phare permet d'en faire un levier encore plus puissant pour relever les défis dans ces domaines, et ce en misant, entre autres, sur l'exemplarité de l'État. »

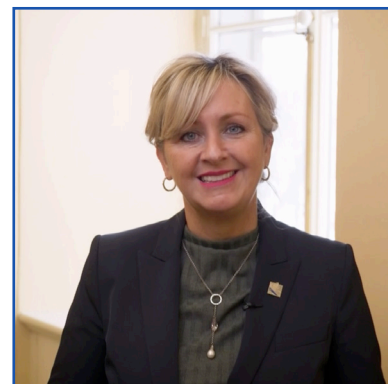
«C'était le temps d'agir, et pour agir, nous agissons. »

« Nous [le gouvernement] aurons le courage d'appliquer les plus hauts standards et d'établir des critères clairs pour assurer une architecture et un aménagement du territoire de qualité pour tous les Québécois. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications et députée de Montarville

« Avec votre Sommet en aménagement, vous avez le courage d'agir, et sachez une chose, ce courage notre gouvernement l'a aussi. »

« C'est majeur ce que la politique nationale nous permettra d'accomplir, et faire percoler pendant des décennies. Nous allons pouvoir assurer des meilleures pratiques et le respect des plus hauts standards par l'État, léguer des milieux de vie durables sains et de qualités, contribuer au mieux-être des Québécois, renforcer l'attractivité des territoires de nos régions et favoriser le respect et la mise en valeur des particularités des différents territoires. »



Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et députée de Chicoutimi

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC



C'est un honneur pour l'Ordre des urbanistes du Québec de clôturer ce Sommet et d'en être l'un des partenaires.

Le thème choisi : Le courage d'agir, est vraiment le bon. Parce qu'effectivement, nous en aurons besoin pour doter le Québec d'une nouvelle approche en aménagement du territoire qui prendra en considération :

- L'intégration de pratiques durables pour mieux contrer les effets néfastes de la crise climatique ;
- La consolidation et la revitalisation de nos milieux de vie ainsi que de la mise en valeur de notre patrimoine collectif ;
- La protection et la mise en valeur des milieux naturels et de nos territoires agricoles ;
- L'accès au logement ;
- Le déploiement des réseaux de transport collectif et actif ;

Et j'en passe.

Bref, ce sont des défis importants auxquels nous devons dès maintenant faire face et mettre en œuvre les actions cohérentes

qui s'imposent. Il est fini le temps où nous pouvions remettre à demain l'urgence d'agir, malheureusement, nous y sommes, maintenant, et pas uniquement pour les futures générations. Loin de moi l'intention d'avoir un discours alarmiste, mais lorsque l'on prend le temps de regarder la multitude de bouleversements climatiques qui secoue la planète, il y a lieu de s'interroger sur plusieurs choses, dont nos pratiques d'aménagement du territoire.

Ceci m'amène donc à vous parler de la Politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire. Cette politique devrait nous permettre de mettre en place un nouveau cadre législatif novateur qui permettra d'aborder les problématiques en aménagement du territoire auxquelles nous sommes confrontées.

Cette révision devrait nous permettre de doter les municipalités du Québec des outils nécessaires à la création de milieux de vie de qualité, dynamiques et pérennes.

Mais au-delà de ces outils, il y a également la volonté politique de les appliquer et de les respecter, d'où l'importance de l'exemplarité de l'État dans ses choix qui affectent l'aménagement et le développement du territoire, de nos collectivités.

Les projets d'infrastructures sont des occasions de consolider et d'améliorer nos milieux de vie. Pensons à l'implantation d'un nouvel hôpital ou de bureaux gouvernementaux qui permettraient de redonner vie à des terrains qui restent en friche et qui dévitalisent par leur simple présence nos cœurs de ville ou village. Il est vrai que l'investissement de départ peut être plus onéreux à court terme, mais il faut penser à l'investissement à long terme qui permettra de préserver et de mettre en valeur des milieux naturels ou nos terres agricoles.

Également, au-delà des outils réglementaires qui découleront des nouvelles lois régissant l'aménagement du territoire, il nous apparaît important à l'avenir de pouvoir évaluer la qualité de nos interventions sur la base d'indicateurs qui nous permettront d'évaluer nos choix qui ont des impacts sur la vitalité sociale, économique, culturelle et communautaire de nos milieux de vie.

Depuis un an, nous assistons à une démarche historique qui mènera à l'adoption de la PNAAT. En fait, l'aménagement du territoire n'a jamais été autant au cœur de discussions depuis l'entrée en vigueur de la LAU et des autres lois qui régissent nos actions sur le territoire, si ce n'est que de ce rendez-vous manqué en 2006 lors des états généraux, cela fait déjà 16 ans.

Bref, avoir le courage d'agir c'est :

- De nouveaux gestes politiques d'envergures et structurants afin de réviser nos pratiques urbanistiques, architecturales et paysagères ;
- S'entendre sur une vision commune et partagée de l'aménagement du territoire pour créer des milieux de vie de qualité ;
- De faire face aux défis de notre époque : crise du logement, crise climatique, pression sur les terres agricoles / notre garde-manger, etc. ;
- C'est d'agir maintenant, pour nous et les générations futures : nous subissons déjà les conséquences des bouleversements climatiques / ensemble nous devons agir , il faut donc, renforcer les milieux de vie existants et cesser de s'étaler sur le territoire ;
- C'est de revoir la fiscalité municipale, de multiplier les sources de financement afin d'accroître la capacité des

municipalités d'entreprendre des actions concrètes pour le bien de leurs communautés, d'avoir les moyens de nos ambitions ;

- Un gouvernement qui donne l'exemple / qui localise et conçoit nos infrastructures de façon optimale en évitant l'empiètement dans les milieux naturels et le territoire agricole, de façon à consolider nos milieux de vie, et connecter à nos réseaux de transport collectif et actif ;
- Faire de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, les fondements des choix menant à l'utilisation du territoire au Québec et des formes qui l'occupent.

Ce sommet est donc une occasion de rappeler l'importance d'élaborer une PNAAT, mais surtout de l'adopter et d'y donner suite concrètement, et ce, dans un proche avenir. Cette politique deviendra le socle de nos modes d'appropriation et de transformation du territoire pour plusieurs années, et nous espérons qu'elle facilitera les prises de décisions qui mèneront à la création de milieux de vie de qualité, qui sauront répondre aux multiples défis et enjeux liés à l'aménagement du territoire.

Pour ce faire, les professionnels de l'aménagement devront faire preuve d'innovation et de persévérance afin de bien accompagner les élus et leurs concitoyens. Architectes, architectes de paysage, ingénieurs, aménagistes et urbanistes, pour ne nommer que ceux-ci, devront unir leurs efforts pour concrétiser la réalisation de milieux de vie durable, respectueux de son patrimoine et des milieux naturels qui les composent. À cela s'ajoutent bien entendu les différents arbitrages lors de la prise de décision.

En conclusion, vivement l'adoption de la Politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire et tout ce qui en découle. Mais également, vivement cette collaboration avec les communautés autochtones. La combinaison de nos expériences communes ne pourra qu'être bénéfique pour créer des communautés durables et inclusives. Arrêtons d'en parler, passons à l'action.

Ce sommet fut un succès grâce à votre présence, je tiens à vous en remercier, je tiens également à remercier les organisateurs de ce sommet, la co-présidente et le co-président soit Mme. Jeanne Robin et M. Charles Milliard, les partenaires de l'événement, ainsi que les panélistes et les conférenciers, vos interventions furent très enrichissantes.

Sur ce, bonne fin de journée, et à la prochaine.

Sylvain Gariépy

Président de l'Ordre des urbanistes du Québec

LA POLITIQUE NATIONALE : UN POINT Tournant POUR L'AVENIR DU QUÉBEC

Montréal, 28 janvier 2022 - À quelques mois de l'adoption de la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, plus de **500 participants.es** se sont réunis le 27 janvier lors du Sommet québécois de l'aménagement du territoire, organisé par 21 organisations membres de l'alliance ARIANE et du G15+, dans une convergence sans précédent. **Des leaders, et professionnelles et professionnels des domaines politique, économique, social, culturel, environnemental et agricole pressent le gouvernement d'adopter une politique ambitieuse et visionnaire afin de transformer le modèle de développement urbain pour faire face aux défis du 21^e siècle. Trois ministres du gouvernement du Québec et trois mairesses** ont également pris la parole pour réitérer l'importance de revoir en profondeur les pratiques en aménagement et en urbanisme, partout au Québec.

Que ce soit les citoyen.nes, les nouveaux élu.es, les jeunes, les entrepreneurs, les professionnel.les de l'aménagement, toutes et tous exhortent le gouvernement à saisir cette occasion historique de transformer fondamentalement le modèle d'occupation et de mise en valeur du territoire.

Des centres-villes résilients et prospères, des patrimoines mis en valeur et protégés, des milieux de vie répondant aux besoins de tous les âges : voici les sujets qui ont concentré les réflexions du Sommet. Répondre aux enjeux soulevés nécessite d'optimiser notre utilisation du territoire, notamment en passant de l'éparpillement urbain à la consolidation des milieux existants. Ce virage est indispensable, aussi bien pour assurer la vitalité des cœurs de villes et de villages que pour préserver nos terres agricoles et faire croître notre autonomie alimentaire, ainsi que pour protéger nos espaces naturels et réduire notre vulnérabilité face aux contrecoups des changements climatiques. La mobilisation est plus forte que jamais.

Le Sommet était coprésidé par **Charles Milliard**, président-directeur général de la Fédération des chambres du commerce du Québec, membre du G15+, et **Jeanne Robin**, porte-parole de l'alliance ARIANE. « Nos choix d'aménagement ont un impact direct sur notre richesse collective, notre santé et notre qualité de vie à long terme. Nous sommes à la croisée des chemins. Pour construire le Québec que nous voulons, nous avons besoin d'une politique nationale ambitieuse et visionnaire. Pour faire face à l'urgence climatique, pour répondre aux besoins de nos aînés, pour loger adéquatement toutes les familles et les nouveaux arrivants, pour protéger le patrimoine qui fait notre fierté et notre identité, ainsi que pour assurer la vitalité économique de nos villes et de nos villages, nous avons besoin d'un plan de match assumé au plus haut niveau de l'État », ont souligné les coprésidents du Sommet.

Des solutions incontournables pour répondre aux défis que nous vivons

Les panélistes du Sommet ont démontré que les solutions sont nombreuses et à notre portée, en soulignant qu'il fallait maintenant **du courage et de la vision politique** pour les exécuter. Parmi les solutions proposées :

- Que l'État fasse de la proximité et de l'accessibilité le premier critère d'une localisation exemplaire des bâtiments publics, afin de contribuer à la consolidation des cœurs de

villes et villages, à la prospérité durable de nos collectivités et à un accès équitable aux équipements et services publics.

- Que la recherche du bien-être et de l'intérêt collectif, dont celui des générations futures, soit au cœur de la future politique et qu'à ce titre, elle fasse de la protection et de la mise en valeur des patrimoines bâti, paysager, naturel et agricole, une véritable priorité.
- Que le gouvernement du Québec investisse massivement pour soutenir la transformation des milieux de vie afin de les rendre plus durables et résilients, tout en répondant plus adéquatement aux besoins, notamment de logement.

« À l'heure de l'urgence climatique et en pleine pandémie, nous devons mettre nos forces en commun pour revoir notre modèle de développement. L'aménagement durable du territoire est le chaînon manquant dont nous avons besoin pour atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés collectivement, que ce soit en matière de santé, de culture, d'environnement ou d'économie. Il est incontournable de s'y attaquer et de faire preuve d'ambition et de courage, pour rendre le Québec plus vert, plus prospère et plus solidaire afin d'assurer le bien-être des Québécois », affirment les membres de l'alliance ARIANE et du G15+ rassemblés.

Les 21 organisations partenaires de l'événement demandent solennellement au premier ministre François Legault et à l'ensemble des ministres à l'œuvre d'adopter une politique nationale à la hauteur des attentes.

Pour protéger nos écosystèmes et prévenir les contrecoups des changements climatiques

« La vocation principale de l'aménagement du territoire devrait être le bien-être durable de nos communautés au sein d'un espace de vie sain et sécuritaire, et ce, pour toute la population. Les décisions sur l'aménagement de notre territoire ont toutefois plutôt évolué vers des modèles qui privilégient le plus faible coût, ne tenant pas compte des questions environnementales, d'équité ou de protection de nos terres agricoles si rares et précieuses. »

Colleen Thorpe, directrice générale, Équiterre

« Pendant trop longtemps, nous avons ignoré les relations vitales entre la nature et l'humanité dans nos stratégies d'aménagement du territoire causant de sérieuses répercussions sur nos écosystèmes et sa biodiversité tout en aggravant le changement climatique et la santé publique. Il faut apprendre des erreurs du passé et prioriser désormais un aménagement du territoire où l'interdépendance entre l'humanité et la nature est centrale. »

Sabaa Khan, directrice générale, Québec et l'Atlantique à la Fondation David Suzuki.

« La Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire est une occasion de protéger et d'augmenter la présence des milieux naturels. Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans l'adaptation aux changements climatiques et contribuent grandement à la qualité des milieux de vie des communautés. »

Martin Vaillancourt, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

« L'aménagement durable du territoire se doit d'être une priorité pour tous les acteurs car c'est un aspect primordial pour lutter efficacement contre les changements climatiques et contribuer à préserver l'environnement. »

Denis Leclerc, président et chef de la direction, Écotech Québec

Pour un développement territorial cohérent qui assure une prospérité durable

« Comme professionnels de l'aménagement du territoire, nous sommes impatients de voir le Québec doté d'une vision globale en la matière. Pour faire face à l'urgence climatique, le Québec a besoin d'une plus grande cohérence dans les décisions gouvernementales impactant le territoire ainsi que des leviers favorisant la prospérité et la valorisation de l'identité des régions, ce que devrait apporter la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. »

Alexandre Racicot, président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec

« La Politique nationale d'architecture et d'aménagement est l'occasion pour le gouvernement de redéfinir l'aménagement du territoire et conjuguer durablement prospérité économique, mise en valeur de nos patrimoines et développement de nos milieux de vie. Nous devons faire les bons choix pour que toutes nos régions profitent de cet élan vers l'avenir. »

Karl Blackburn, Président et chef de la direction, Conseil du patronat du Québec

« Il est important de souligner que les pratiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire ont un rôle essentiel dans le développement économique de nos régions. C'est pour cela que la future Politique nationale sur l'architecture et l'aménagement du territoire constitue un outil important afin de favoriser la croissance économique ainsi que la vitalité de nos collectivités. »

Charles Milliard, président-directeur général de la Fédération des chambres du commerce du Québec

« À Fondation, notre thèse d'investissement est que l'économie doit changer et qu'elle va changer pour répondre aux besoins des personnes en respectant les limites de la planète. Cette transformation positive passe notamment par un aménagement concerté du territoire favorisant le développement de villes et de communautés durables. Des solutions existent. Il s'agit d'avancer ensemble dans la bonne direction. »

Geneviève Morin, Présidente-directrice générale de Fondation

« Pour assurer le développement optimal et durable de nos communautés, il est incontournable de concilier la mobilité, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la transformation du milieu des transports. Le développement responsable de la filière des véhicules électriques, en contribuant au développement socio-économique des municipalités, sera un véritable gage d'avenir porteur pour toute la société québécoise, tout comme l'ajout de véhicules et d'infrastructures intelligents. »

Sarah Houde, présidente-directrice générale, Propulsion Québec

« La Politique nationale d'architecture et d'aménagement nous donne une occasion d'encadrer l'occupation et le développement ou non du territoire. C'est une opportunité de corriger le tir concernant les erreurs du passé que ce soit l'étalement urbain, le développement désordonné ou la faible qualité d'architecture. Ça demande le courage de travailler à ce que notre manière d'agir sur le territoire soit cohérente avec nos objectifs de qualité de vie, de transition écologique et de

développement culturel et social. »

Ron Rayside, architecte chez Rayside Labossière

« L'Ordre des urbanistes croit fermement que l'adoption d'une Politique nationale sera bénéfique pour l'ensemble de la société québécoise. Nous l'avons répété à maintes reprises au cours des dernières années : depuis trop longtemps, l'aménagement du territoire est dans l'angle mort des politiques publiques – à une époque où les crises se multiplient, il devrait être la pierre d'assise de nos décisions collectives. »

Sylvain Gariépy, président de l'Ordre des urbanistes du Québec

« Pour transformer le modèle de développement urbain afin de le rendre plus soutenable, la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire devra mettre en place des règles communes et prévoir des investissements importants. La création d'un Fonds en aménagement et urbanisme durables doté d'au moins 100 M\$ par année propulsera l'émergence d'écoquartiers partout au Québec en plus de susciter l'émulation. »

Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville

L'aménagement : au cœur de notre patrimoine, de notre culture et de notre territoire

« Le paysage urbain et rural du Québec joue un rôle central et déterminant dans notre identité collective. Il constitue une ressource fondamentale tant économique, sociale qu'environnementale dont il faut prendre le plus grand soin dans tous les axes de la nouvelle Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire. »

Catherine Fernet, présidente de l'Association des architectes paysagistes du Québec

« L'aménagement du territoire et la mise en valeur de notre patrimoine bâti et de nos paysages culturels sont intimement liés. Nous sommes convaincus que la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire peut jouer un rôle déterminant pour la compréhension, la sensibilisation et la préservation de notre héritage collectif. »

Renée Genest, directrice générale, Action patrimoine

« Le Sommet a permis de mettre en évidence l'importance d'une Politique nationale d'architecture et d'aménagement ambitieuse. L'avenir de nos collectivités passe par l'amélioration de la qualité des milieux de vie et une participation active des communautés dans leur développement. En ce sens, la valorisation de notre patrimoine bâti et de nos espaces naturels passe par la participation active des citoyennes et des citoyens qui en sont les premiers à en bénéficier. »

Béatrice Alain, directrice générale, Chantier de l'économie sociale

« Plus qu'un simple accessoire, le territoire du Québec et de ses communautés est un patrimoine collectif vivant qui participe de notre identité locale, régionale et nationale. Il est urgent de cesser son gaspillage et sa banalisation. Héritage Montréal attend cela de la future politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, et surtout de sa mise en œuvre. Longtemps réclamée pour réconcilier développement, patrimoine et territoire, c'est un outil nécessaire pour bâtir ensemble l'avenir avec fierté. »

Dinu Bumbu, directeur des politiques à Héritage Montréal

« L'aménagement de notre territoire et notre environnement bâti sont une responsabilité collective. Élus, professionnels de l'aménagement et citoyens ont tous un rôle à jouer pour

concevoir des milieux de vie plus harmonieux, plus durables, plus inclusifs. Une vision cohérente et rassembleuse est nécessaire à l'heure où les défis qui pèsent sur notre environnement et nos communautés sont immenses. La future Politique doit définir cette vision et nous donner collectivement les moyens de mieux protéger, adapter et mettre en valeur nos acquis et mieux construire demain. »

Pierre Corriveau, président de l'Ordre des architectes du Québec

« Le Québec est reconnu pour la richesse de son patrimoine territorial. Les terres agricoles sont une ressource essentielle, limitée et non renouvelable et, avant tout, l'actif le plus précieux des producteurs agricoles et leur principal outil de travail. Nous avons collectivement le devoir de les préserver. La nouvelle Politique devra donc impérativement prévoir une protection renforcée du territoire et des activités agricoles. Elle sera une bonne occasion de réévaluer le cadre de l'aménagement du territoire québécois, visant à favoriser la consolidation des noyaux urbains et à freiner l'étalement urbain. »

Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles

Pour répondre à la crise immobilière et aux inégalités sociales

« Les défis auxquels fait face la population québécoise pour se loger sont aggravés depuis que la crise du logement a pris toute son ampleur au Québec. Il nous faut repenser l'immobilier en nous inspirant de modèles pérennes de l'habitation sociale et communautaire (coopératives, OBNL d'habitation et office d'habitation) qui s'imbriquent dans des milieux de vie et qui respectent tant l'humain que le bâti pour s'adapter aux besoins changeants de notre société. Nous ne pouvons plus faire du logement un simple toit à mettre sur nos têtes, de nombreux facteurs climatiques, sociétaux et financiers entrent aujourd'hui en ligne de compte »

Alain Marcoux, président de l'AGRTQ et directeur général du GRT Nouvel Habitat.

« Le développement d'une offre de logement abordable et durable à proximité des emplois s'inscrit en pleine cohérence avec la transition juste pour laquelle la FTQ milite. L'amélioration des pratiques d'urbanisme et d'aménagement est importante pour y arriver. »

Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ

« Pour un aménagement du territoire qui soit réellement inclusif, il est essentiel de considérer les besoins des populations à risque d'exclusion: emploi, logement et mobilité sont des incontournables, sans oublier la possibilité de participer aux décisions qui les concernent. »

Daniel Baril, président, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre

- 30 -

NOTRE MODÈLE D'AMÉNAGEMENT DOIT CHANGER

L'aménagement du territoire est lié directement à tant d'aspects de nos vies. Parfois sans même s'en rendre compte, d'innombrables acteurs font de l'aménagement, des ministères aux chambres de commerce. En construisant des réseaux de transport, des écoles, des salles de spectacle, des SAQ. En ouvrant des commerces, des bureaux, des usines, etc.

L'aménagement durable du territoire est la clé de voûte pour atteindre nos objectifs collectifs, que ce soit en matière de santé, de culture, d'environnement ou d'économie. Le Québec de demain, qu'on souhaite plus prospère, plus vert, plus solidaire, va arriver dès aujourd'hui si on prend rapidement les bonnes décisions.

Voilà pourquoi 500 personnes, de toutes les régions du Québec et de multiples secteurs d'activités, se sont virtuellement réunies, il y a quelques semaines, pour exiger une Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire ambitieuse et visionnaire, lors du sommet « Le courage d'agir », organisé par les membres du G15+ et de l'alliance ARIANE.

Cela prend du courage pour remettre en question nos habitudes, pour chambouler le statu quo, pour donner vie à des initiatives qui bousculent parfois, mais qui, au bout du compte, vont faire la différence.

Nous nous entendons là-dessus : le fruit est mûr et il faut agir. Les solutions sont à notre portée.

Une des clés d'un aménagement plus durable est le renforcement de nos centres-villes et de nos noyaux villageois. Ils ne font pas seulement partie de l'histoire du Québec, mais aussi de son futur. La pandémie a mis en évidence l'importance de préserver, au cœur de nos milieux de vie, une forte concentration de nos commerçants locaux, de nos restaurateurs, de nos institutions culturelles, le tout dans un effort commun de développer une économie plurielle.

Le succès des campagnes d'achat local a montré que l'intérêt est là : les gens ont à cœur d'encourager les producteurs agricoles et artisans d'ici. Mais encore faut-il créer les bonnes conditions pour les valoriser. En particulier en assurant un bassin de clients potentiels suffisamment important – pourquoi pas, quand c'est possible, à pied ou en transport collectif ! Ce qui nous amène à la question de l'habitation. Il faut prendre en compte l'évolution de nos besoins collectifs et individuels, et notamment l'impact du vieillissement de la population sur les besoins en logement. Il nous faut aussi davantage de moyens en habitation sociale et communautaire.

Plusieurs grandes et petites municipalités sont dans l'incapacité d'accueillir les travailleurs et les familles qui voudraient s'y établir. Frein majeur à la mobilité de la main-d'œuvre, l'enjeu de l'abordabilité et de la qualité du logement est non seulement un défi sociétal fondamental, mais également un obstacle à la vitalité de plusieurs régions. Il en va de même de l'accès, nécessaire et trop souvent manquant, à des services de proximité.

Les experts internationaux sur le climat sont par ailleurs on ne peut plus clairs : nos villes et villages ont beaucoup à faire pour relever ce qui est le plus grand défi de notre époque. Il faudra

donc répondre simultanément au manque de logements et à la crise climatique en changeant notre modèle de développement urbain.

Nous avons besoin d'une politique nationale qui vienne établir des règles communes. Est-ce que cela veut dire que tout doit se faire partout de la même manière ? Non. C'est même plutôt le contraire. C'est précisément pour garantir le maintien de l'identité de nos villes et de nos villages, les spécificités de nos paysages et de nos régions, qu'il faut se donner une vision en aménagement.

Si nous ne voulons pas laisser aux générations qui nous suivent une énorme facture, il faut changer notre mode de développement. Penser davantage consolidation. Penser mobilité durable et électrique. Penser verdissement. Penser sobriété. Penser qualité. Penser inclusion. Réhabiliter et mettre en valeur notre patrimoine bâti, le remarquable comme le modeste. Renforcer les liens et reconnaître nos interdépendances, et notamment la nécessité de protéger notre territoire agricole, garde-manger collectif, et nos milieux naturels, qui sont essentiels à la biodiversité et nous rendent tant de services écosystémiques.

Un exemple concret, pour réaliser ce virage : localiser de manière exemplaire et écoresponsable tous les nouveaux bâtiments publics.

Pour y arriver, il faut mobiliser toutes les parties prenantes autour des enjeux d'aménagement. Engager et entretenir un dialogue avec les Premières Nations et les Inuits. Il faut écouter nos scientifiques, nos spécialistes, nos citoyens et mettre à contribution nos entrepreneurs, individuels et collectifs.

Les habitudes étant tenaces, c'est parfois complexe de garder le cap du développement durable. Pour nous sortir de nos ornières, il va falloir du courage et du leadership au plus haut niveau de l'État.

Il y a un peu plus de 40 ans, un gouvernement a mis en place un cadre d'aménagement et de protection du territoire agricole que personne n'a oublié, parce que c'était un geste historique. Avec la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire, l'actuel gouvernement peut à nouveau marquer l'histoire de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisme. C'est l'appel que nous lançons.

*Charles Milliard et Jeanne Robin,
coprésidents du Sommet québécois sur
l'aménagement du territoire, et 20 autres cosignataires **

* Cosignataires : Sabaa Khan, directrice générale, Québec et l'Atlantique, de la Fondation David Suzuki ; Marc-André Viau, directeur des relations gouvernementales chez Équiterre ; Alain Marcoux, président de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) ; Sylvain Gariépy, président de l'Ordre des urbanistes du Québec ; Catherine Fernet, présidente de l'Association des architectes paysagistes du Québec ; Alexandre Racicot, président de l'Association des aménagistes régionaux du Québec ; Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville ; Karl Blackburn, président et chef de la direction du Conseil du patronat du Québec ; Martin Vaillancourt, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec ; Renée Genest, direc-

trice générale d'Action patrimoine ; Leïla Copti, présidente de COPTICOM, Stratégies & relations publiques ; Pierre Corriveau, président de l'Ordre des architectes du Québec ; Denis Leclerc, président et chef de la direction d'Écotech Québec ; Béatrice Alain, directrice générale de Chantier de l'économie sociale ; Martin Caron, président général de l'Union des producteurs agricoles ; Dinu Bumbaru, directeur des politiques de Héritage Montréal ; Geneviève Morin, présidente-directrice générale de Fondation ; Sarah Houde, présidente-directrice générale de Propulsion Québec ; Denis Bolduc, secrétaire général de la FTQ ; Daniel Baril, président de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre

REVUE DE PRESSE

- 3 mars 2022, D'Est en Est, Radio-Canada (audio), [Revoir l'aménagement du territoire pour atteindre des objectifs collectifs](#) (entrevue avec Jeanne Robin et Charles Milliard)
- 2 mars 2022, L'Actualité, Josée Boileau, [Faire du ménage dans nos paysages](#)
- 2 mars 2022, La Presse, (lettre ouverte des partenaires du Sommet), [Aménagement du territoire. Notre modèle de développement doit changer](#)
- 5 février 2022, Journal Métro, Laurent Levesque (lettre ouverte), [Construire plus de logement en économie sociale, une solution à coût nul](#)
- 2 février 2022, La Terre chez Nous, Myriam Laplante El Haïli, [La Politique ne doit pas être tablettée](#)
- 29 janvier 2022, François Bourque, Le Soleil, [La fin des chèques en blanc pour l'étalement urbain](#)
- 28 janvier 2022, Le 15-18, Radio-Canada, [Les défis dans l'aménagement urbain au Québec : Fanny Tremblay-Racicot](#)
- 28 janvier 2022, Martin Caron, UPA, [Aménagement du territoire : les gouvernements doivent agir maintenant](#)
- 27 janvier, PLACE Publique, Radio-Canada, [Rattrapage du jeudi 27 janvier 2022](#) (entrevue avec Karl Blackburn)
- 27 janvier 2022, Éric-Pierre Champagne, La Presse, [Aménagement du territoire: Une nouvelle politique attendue par le monde municipal](#) (voir 3e article à partir du haut)
- 27 janvier 2022, ICI Radio-Canada Première - Mauricie, [Rattrapage du jeudi 27 janvier 2022, Penser l'aménagement de notre territoire en 2022 : Gena Déziel, directrice générale, Trois-Rivières Centre](#)
- 26 janvier, Sur le vif, Radio-Canada, [Rattrapage du mercredi 26 janvier 2022](#) (entrevue avec Jeanne Robin)
- 26 janvier 2022, La Presse Canadienne, [Aménagement du territoire québécois: un sommet virtuel présenté jeudi | L'actualité](#)
- 26 janvier, Le 15-18, Radio-Canada, [Rattrapage du mercredi 26 janv. 2022 : Josée Boileau sur le Forum en aménagement du territoire](#)
- 24 janvier 2022, Isabelle Porter, Le Devoir, [L'étalement urbain, à quel prix?](#)

À PROPOS

Alliance ARIANE

L'alliance ARIANE, créée en septembre 2015, travaille pour que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient une priorité au Québec. Son objectif principal est que le Québec se dote, notamment avec une politique nationale, d'une vision d'ensemble assortie de principes fondamentaux qui puissent assurer la coordination de l'ensemble des lois, politiques et interventions de l'État et des instances municipales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Le comité directeur de l'alliance ARIANE comprend notamment l'Association des aménagistes régionaux du Québec, l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, la Fondation David Suzuki, Héritage Montréal, Vivre en Ville, Action patrimoine et l'Association des architectes paysagistes du Québec ainsi que plusieurs experts.

Collectif G15+

Le collectif G15+ est composé de leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux du Québec. Créé en mars 2020 en réponse à l'appel lancé par le premier ministre Legault pour réfléchir à la façon dont le Québec pourra sortir plus fort et plus uni de cette crise sans précédent, le G15+ s'est mobilisé dans un élan inédit pour appuyer les efforts de relance de l'économie québécoise.

Le G15+ comprend le Conseil du patronat du Québec, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Fondation David Suzuki, Chantier de l'économie sociale, Vivre en Ville, Propulsion Québec, Ordre des urbanistes du Québec, Écotech Québec, Équiterre, Fondation, Association des Groupes de Ressources Techniques du Québec, Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre, Institut du Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement, Fédération des chambres de commerce du Québec, COPTICOM Stratégies et Relations publiques, Annie Chaloux, professeure à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke et François Delorme, économiste et chargé de cours en économie de l'environnement à l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke.